



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/026
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au 1^{er} étage du bâtiment Darse 1, route de l'Estuaire sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4729 et en vue de l'implantation d'une activité de contrôle atmosphérique avant dépotage de conteneur.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société ECO WORLDWIDE SOLUTIONS (EWS), 17 quai Gustave Flaubert – 76380 CANTELEU, SIREN n° 819 596 040 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société EWS ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-067 portant sur la dépendance susvisée le 02/07/2019.

Description de la dépendance : Une surface de bureaux d'une superficie de 23,50 m².

Durée de la convention : 1 an à compter du 06/03/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **02/08/2019**